

He Armand Cadjo GANSE

Conseiller Communal de Bohicon

Contact : 95 00 20 20

Bohicon, le 21 février 2023

M

Monsieur le Maire de la Commune de Bohicon.

BOHICON



N° 0006 / 02/23 / Cab-ACG/SP

Objet : Démission du Conseil Communal de Bohicon.

Monsieur le Maire,

Suite à la proclamation des résultats des élections législatives de janvier 2023 par la Cour Constitutionnelle, j'ai été élu Député à l'Assemblée Nationale. Ainsi, conformément aux dispositions de la loi N° 2019-43 DU 15 novembre 2019 portant code électoral en son article 160 alinéa 1, je viens par la présente vous notifier ma démission du Conseil Communal de la ville de Bohicon au profit de ma suppléante Madame DOUKPO Olaribi que je vous prie d'installer selon les dispositions de la loi en vigueur.

Par ailleurs, je vous rassure, Monsieur le Maire, de mon soutien indéfectible dans la mise en œuvre de votre programme de développement communal et ce, pour le plus grand bonheur de la population de Bohicon. Mes appuis techniques et suggestions pour un « Bohicon » bien gouverné, développé, prospère et rayonnant, ne vous feront aucunement défaut.

A vous Monsieur le Maire et à tous les membres du Conseil Communal, je renouvelle mes sentiments fraternels.

He Armand Cadjo GANSE

Ampliations:

Préfet du département du Zou : 01

Secrétaire Général du parti Bloc Républicain : 01